

CFDT – Lettre d’informations

Septembre 2022

*** CE QU’IL FAUT RETENIR ***



- **GHI** : Réouverture des négociations
- **Flex office** : On déploie coûte que coûte
- **Travaux** : *Le Wacken se refait une beauté*
- **PAULA** : Un périmètre enfin précisé, mais déjà les premiers signes de RPS
- **Œuvres sociales** : Des évolutions à retenir

GHI – Réouverture des négociations

GHI a été mis en place le 1^{er} janvier 2020 et pour une durée de 3 ans, de ce fait, les négociations sont de nouveau ouvertes sur ce sujet.

Pour la direction, rien de nouveau, on prend ce qui existe et on continue sans rien changer, il ne faudrait pas fragiliser l’équilibre instable de l’outil.

Pour nous représentants **CFDT**, il y a des points à revoir, notamment qu’une souplesse soit possible sur l’heure de repas avec une reprise à 14h15 maximum, tout en gardant une amplitude maximale de 2h30 si le compteur du salarié le permet, ainsi que de laisser une heure sur le compteur des salariés lors de traitement en fin de période.

Pour rappel, voici la manière dont se déroule le traitement en fin de période :

Sur base des saisies et si les semaines sont validées, le traitement de fin de période s’effectue le mardi suivant la semaine qui inclut la fin de période. Les calculs se font sur base du compteur du dimanche précédent.

Exemple :

- *Fin de période au jeudi 4 août 2022, solde au dimanche 7 août 3h53*
 - *Solde au lundi 8 août 2022 : 2h28*
- Solde au mardi 9 août après traitement : - 1h25*

Flex-Office – Ca continue encore et encore...

Les élus ont été informés puis consultés sur la mise en place du Flex-Office sur les sites de Villeneuve d’Ascq, Dijon, Nantes et Orléans. La dégradation des conditions de travail s’accélère donc. D’autant plus que **la direction a décidé unilatéralement de ne plus consulter les élus pour les prochains sites.**

Alors que le véritable pilote n’a réellement commencé que depuis quelques mois, la volonté de déployer rapidement le Flex-Office sur un maximum de sites semble être le souhait de la direction. Du point de vue de la **CFDT**, tous les sites ont leurs propres spécificités et prendre le Wacken comme modèle est une erreur. Chaque site a ses spécificités, autant les traiter au cas par cas.

La **CFDT** note également une différence de traitement entre les nouveaux salariés et les anciens. En effet, tous les nouveaux salariés n’auront pas de bureau préféré alors que les anciens continueront à en bénéficier. Dans ces conditions, comment peuvent-ils se sentir intégrés à l’entreprise, sans parler du télétravail pour lequel ils doivent attendre 1 an avant d’en bénéficier (pour rappel les prestataires y ont droit après 3 mois de prestation, cherchez l’erreur).

Wacken – Travaux

De gros travaux ont débuté en septembre et dureront jusqu'en 2026 sur le site historique du Wacken. Tous les bâtiments du campus sont concernés à plus ou moins long terme.

Bien que le projet ait l'air bien ficelé, reste encore beaucoup de zones sombres qui n'ont pas encore été traitées. Concernant l'accès au site et le stationnement, aussi bien pour les voitures que pour les vélos et autres, près de 400 places de stationnement en moins de prévu pour les véhicules, et environ 1000 places de prévus pour les vélos. Ce chiffre est néanmoins approximatif car, quand on voit le matériel mis en place pour sécuriser les vélos, on est loin d'atteindre les capacités d'accueil annoncées.

Bien que ce projet, s'inscrive dans une volonté de rendre le site plus écologique et visuellement plus agréable, il ne faut pas oublier le bien être des salariés et l'accessibilité du site.

Les élus **CFDT** seront vigilants sur le bien être des salariés durant cette période de travaux et surtout sur les conditions de travail et d'accès au site au terme des travaux.

PAULA

Le projet avance et les élus ont enfin eu des retours à leurs demandes concernant les équipes impactées. Nous avons déjà pu constater certaines pratiques mettant en danger les salariés. En effet, dans plusieurs réunions avec la maîtrise d'ouvrage, les salariés nous ont remontés l'absence de hiérarchie mettant de fait à mal les collaborateurs directement confrontés à des directeurs BNP ou SG.

La **CFDT** a déjà alerté la direction sur les risques psycho-sociaux que ce projet pouvait engendrer s'il n'était pas bien mené. Force est de constater que nous n'avons pas été entendu et que les faits nous donnent déjà raison.

Les élus **CFDT** ont de nouveau attiré l'attention de la direction sur les problèmes rencontrés par nos collègues en espérant que des mesures seront prises rapidement pour rectifier le tir.

Œuvres Sociales

Pour rappel, chaque facture fournie doit comporter la mention « Acquittée » ou que le solde présenté soit à 0. En cas de défaut votre dossier sera refusée. Veillez donc à bien suivre vos demandes car vous ne recevez pas de refus par mail.

Attention également à fournir les documents demandés, tout autre type de « justificatif » ne sont pas admis.

D'autre part, il n'y a plus de lien entre la subvention vacances et nos locations, vous pouvez désormais bénéficier des 2 prestations dans la même période. N'hésitez donc plus à faire vos demandes via notre site internet.

 **La CFDT se bat chaque jour pour améliorer votre quotidien !**

Vos élus et représentants au CSE EI-EID-EIP

Jean-Yves CROS - Florise BARBARIN - Jérôme LE DÉAUT - Françoise MARZELLIÈRE
Dinh Khôi NGUYEN - Pascaline VEREILLE - Éric BAUDUIN - Agnès SCHWAEDERLÉ
Thierry HUBLET - Aline LEPLAT- Tan Trieu HO - Mondher SOLTANI

Éric ÉTALON - Mickaël LE ROUVILLOIS - Carlos CARVALHO - Isabelle DEBERGH - Philippe LECLERCQ
Hervé ROCHOTTE - Jean-Louis MALYCHA - Benoit MALOT - Marie-Paule PETIT